

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 15 mars 2023

Extrait du registre des délibérations

n° 2023-03-15-09

Date de la convocation 08/03/2023
Convoqués : 23 Présents : 18 Représentés : 4 Absents : 1
OBJET : Finances Participation financière au fonds de solidarité logement du conseil départemental de la Somme

L'an deux mil vingt trois, le quinze mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Edith DELBEY, Annie COCHET, Gérard LEROY, Patrick BERMOND, Richard BENOIT, Sonia DOUAY, Anne-Marie LATEUR, Céline TAMPIGNY (arrivée à 20h04), Vincent DAINE, Frédéric PINOIT, Paolo MARCELO, Marylène FRANZ

Étaient représentés : Pascale GIRARD par Pierre DURAND, Sébastien VILLAIN par Catherine CATHELY-WANTIEZ, Marie-Hélène MARCEL par Marylène FRANZ, Karine PAGEAU par Paolo MARCELO

Étaient absents : Tristan ROUSSEL DASSONVILLE

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que le Fonds de solidarité logement permet d'aider les ménages défavorisés à accéder au logement ou se maintenir dans leur logement.

Il explique que la commune est sollicité pour participer au financement de la FSL du département de la somme pour l'année 2023.

La contribution a été fixée sur la base de 0,50 € par habitant et s'élèverait 1 408,50 € pour l'année 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide :

- D'autoriser le versement d'une participation financière au fonds de solidarité logement du conseil départemental de la somme pour l'année 2023, pour un total de 1 408,50 € ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette action.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE



Le Maire
Pierre DURAND

